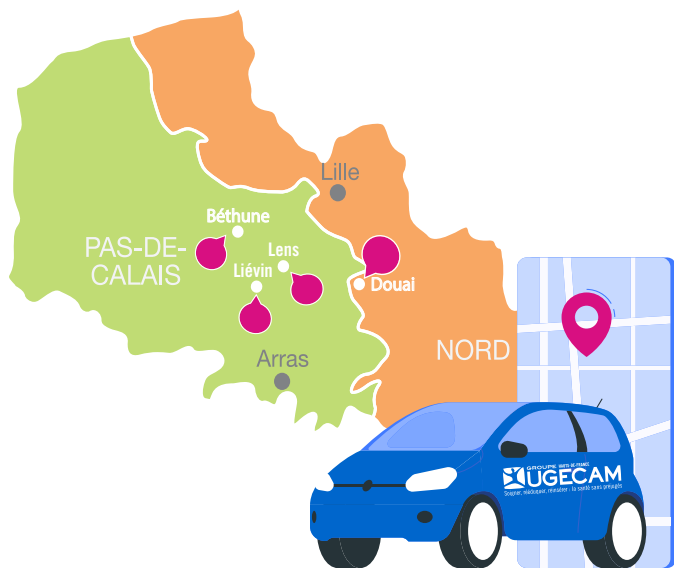


ZONE D'INTERVENTION



L'équipe mobile intervient sur l'ensemble des secteurs du Douaisis, de l'Artois et de Lens/Liévin.

CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT

- Être domicilié sur le territoire de l'équipe mobile,
- Accord du médecin traitant,
- Accord du représentant légal,
- Accord du médecin physique et de rééducation de l'équipe mobile.

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

- Par le logiciel «VIATRAJECTOIRE»
(si demande émanant d'établissements sanitaires ou médico-sociaux)
- Par contact téléphonique
- Par mail



Pôle communication UGECAM Hauts-de-France - Illustrations Freepik - Mai 2021

CONTACTS



ÉQUIPE MOBILE DE RÉÉDUCATION PÉDIATRIQUE
CENTRE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
ROUTE DE LA BASSÉE
62880 VENDIN-LE-VIEIL



Ligne directe : 03.21.79.53.20



FAX : 03.21.79.53.89



equipe-mobile.vendin.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

GRUPE HAUTS-DE-FRANCE
UGECAM

Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés



ÉQUIPE MOBILE
RÉÉDUCATION PÉDIATRIQUE

CASE VENDIN-LE-VIEIL

Un groupe de



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

QU'EST-CE QUE L'ÉQUIPE MOBILE ?



L'équipe mobile est un ensemble de professionnels qui a pour missions de vous venir en aide dès lors que le maintien ou le retour à domicile est compliqué.

Cette équipe a pour missions :

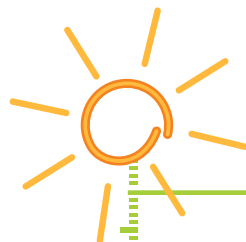
- De favoriser et sécuriser le retour ou le maintien à domicile,
- D'être un lien, un relai de coordination entre le service hospitalier et les acteurs en ville,
- De proposer l'amélioration des conditions de vie de l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte en situation de handicap et/ou de perte d'autonomie dans son environnement socio-familial et de son entourage,
- De prendre en compte les difficultés des parents ou/et des aidants afin d'apporter des conseils pour l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie.

L'équipe mobile n'a pas vocation à assurer ni à réaliser les soins de rééducation.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

- Médecin de Médecine Physique et Réadaptation (MPR),
- Coordinateur,
- Ergothérapeutes,
- Assistante de service social,
- Secrétaire.

COMMENT S'ORGANISE VOTRE ACCOMPAGNEMENT EN ÉQUIPE MOBILE ?



CONTACT TÉLÉPHONIQUE :

Suite à votre premier contact, l'équipe mobile s'engage à vous répondre sous 48 heures.

PLANNIFICATION DE L'INTERVENTION :

Sous réserve de l'accord du médecin MPR, l'intervention est effective à domicile dans les 8 jours qui suivent la demande.

ÉVALUATION À DOMICILE :

Durant la visite, l'équipe réalisera un recueil de données (*environnement socio-familial, évaluation du domicile, et/ou du véhicule, attentes de la famille et/ou des professionnels*).

RESTITUTION DE L'ÉVALUATION :

L'équipe mobile restitue ses préconisations et orientations qui s'inscrivent dans un projet d'accompagnement personnalisé.

L'ÉQUIPE MOBILE PROPOSE DE VOUS RECONTACTER :

- 1 mois
- 3 mois
- 1 an

... Après votre dernier rendez-vous à domicile.

QUEL PUBLIC CONCERNÉ ?



Tout enfant, adolescent ou jeune adulte de 0 à 18 ans :

- Vivant au domicile et se trouvant en perte d'autonomie du fait d'une situation liée à un polyhandicap, une pathologie neurologique et/ou appareil locomoteur.
- Hospitalisé et pour qui l'organisation de la sortie nécessite une expertise du fait d'un handicap.

Nous utiliserons notre expertise pour les pathologies suivantes :

- Celles à l'origine d'un polyhandicap (*encéphalopathie congénitales ou acquises ...*),
- Les atteintes d'origine neurologique (*accidents vasculaires cérébraux, traumatismes crâniens et blessés médullaires ...*),
- Celles d'origine traumatique (*Amputation vasculaire, traumatique ou tumorale, ostéosynthèse ...*);
- Celles d'origine rhumatismale et métabolique,
- Les suites de chirurgies orthopédiques.



Notre intervention est ponctuelle et son financement est assuré par

